

Avis et prises de position

Conseil des monuments et sites du Québec

Number 80, Spring 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16669ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Conseil des monuments et sites du Québec (1999). Avis et prises de position. *Continuité*, (80), 60–62.



ATTEINTE À L'IDENTITÉ DE L'ANSE-PLEUREUSE

Le CMSQ a appris avec stupéfaction le déménagement de l'équipement du moulin à farine du Ruisseau-des-Olives de L'Anse-Pleureuse, en Gaspésie, vers le Parc du Mont-Saint-Bruno, en Montérégie. C'est la Société immobilière du Québec qui a acquis cet

équipement au profit du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Le petit moulin, construit en 1875, appartenait à un particulier qui le louait depuis plusieurs années à un comité local. Des bénévoles animaient les lieux durant la saison estivale et assuraient, avec peu de moyens, la conservation et la mise en valeur de ce site patrimonial. Leur initiative soutenue avait permis de développer à la fois la valeur identitaire du site pour les gens du milieu et son potentiel touristique pour les visiteurs.

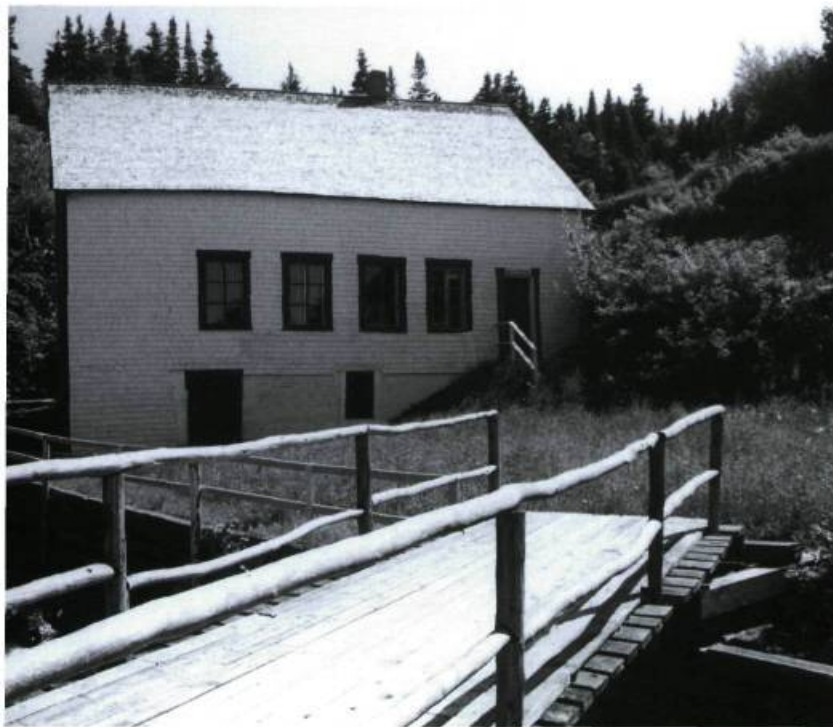
Le CMSQ trouve absolument inadmissible qu'un site patrimonial soit dénaturé de cette façon et qu'un milieu soit dépouillé des éléments qui constituent son identité. À cet égard, la Gaspésie a été durement éprouvée ces dernières années. Après les cas déplorables du phare de Pointe-à-la-

Renommée (voir *Continuité*, n° 77, page 47), retourné sur son site il y a un peu plus d'un an, et de la gare de Saint-Ulric-de-Matane (voir *Continuité*, n° 78, page 60), il est plus que temps que ce genre de pratique cesse. Que, cette fois-ci, le responsable soit une société publique illustre bien l'ampleur du problème et l'indifférence trop répandue quant au respect de certains principes de base en conservation du patrimoine bâti. Les biens patrimoniaux ne sont pas des objets isolés, sans lien avec leur contexte. Ils entretiennent des relations fondamentales avec leur lieu d'implantation. Les extraire de leur milieu porte atteinte à leur intégrité et leur fait perdre une grande part de leur signification.

Le CMSQ joint donc sa voix à celle des nombreux intervenants du milieu qui se sont déjà fait entendre auprès des élus pour que la Société immobilière du Québec retourne à son lieu d'origine l'équipement du moulin du Ruisseau-des-Olives, qui se trouverait actuellement dans un entrepôt en Montérégie.

Le moulin du Ruisseau-des-Olives, à L'Anse Pleureuse en Gaspésie.

Photo : Gaston Desjardins, tirée de *Parcours historique de la Gaspésie*



L'Hôtel-Dieu de Québec s'agrandit

Le CMSQ a appris que le Pavillon de l'Hôtel-Dieu du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) allait se donner un nouveau centre de recherche clinique et évaluative en oncologie, dans le Vieux-Québec. L'implantation prévue propose de compléter l'îlot urbain existant en construisant des édifices sur trois rues (McMahon, Carleton et de l'Arsenal), tout en dégageant une cour intérieure. Avant de développer plus à

fond ce projet, des études d'impact sur l'environnement bâti s'imposent, notamment en ce qui a trait à la hauteur des nouveaux bâtiments par rapport à la largeur des rues. Outre le fait que des constructions de fort gabarit provoqueraient un encombrement excessif de l'îlot, un autre aspect préoccupe le CMSQ : le projet ne contribue d'aucune manière au renforcement de la vocation résidentielle, déjà fragile, dans le quartier. Par

ailleurs, il s'agit d'une zone sensible où il importe de tenir compte des autres interventions qui sont envisagées à court terme, comme le réaménagement des Nouvelles Casernes, de l'autre côté de la rue de l'Arsenal.

Le CMSQ demande donc à la Commission des biens culturels du Québec de tenir une consultation publique et l'assure de son entière collaboration dans l'analyse des effets de ce projet sur le milieu bâti.

Le Vieux-Couvent de Château-Richer revivra

L'impatte dans laquelle se trouvait le Vieux-Couvent de Château-Richer, il y a encore quelques mois, semble sur le point de se dénouer. En effet, un nouveau projet de réutilisation du bâtiment est en pleine élaboration, et il se réaliserait à brève échéance. Ce projet prévoit l'accessibilité du sous-sol au public, qui pourrait y découvrir les restes archéologiques révélés par les récentes campagnes de fouilles qui s'y sont déroulées. Le rez-de-chaussée accueillerait la bibliothèque municipale, tandis que le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré occuperait les étages supérieurs.

Rappelons les débuts de la saga du Vieux-Couvent. En novembre 1997, l'administration municipale menace d'exproprier et de démolir la bâtisse pour faire place à un stationnement public. Aus-

sitôt, de nombreuses voix s'élèvent pour s'opposer à cette démolition. De son côté, la Corporation du centre paroissial de Château-Richer, propriétaire de l'établissement, redouble d'ardeur pour développer un projet de réutilisation du bâtiment. Malheureusement, au printemps dernier, les organismes pressentis pour occuper le Vieux-Couvent (Centre local d'emploi, MRC et CLSC) décident de s'installer ailleurs. L'avenir du bâtiment redevient des plus incertains.

L'annonce du nouveau projet réjouit donc le CMSQ, d'autant plus que ce projet est extrêmement significatif pour le milieu. En effet, la bibliothèque constitue un nouvel équipement public pour les citoyens de Château-Richer, tandis que le Centre d'interprétation permettra de consolider le développement récréotouris-



Le Vieux-Couvent de Château-Richer.

Photo : Bernard S. Gagné

tique de la région. En outre, les fonctions proposées sont tout à fait compatibles avec la structure spatiale du Vieux-Couvent et avec son emplacement stratégique au cœur du village et au mitan de la Côte-de-Beaupré. Pour toutes ces raisons, le CMSQ souhaite que les élus et les citoyens

appuient le projet pour qu'il se concrétise dans un avenir rapproché.

Un cimetière de 1759

Le petit enclos où sont enterrés les soldats morts à l'Hôpital Général de Québec après les batailles des plaines d'Abraham (1759) et de Sainte-Foy (1760) sortira vraisemblablement de l'oubli collectif dans lequel il était plongé depuis plus de deux siècles. En effet, le cimetière des Héros, nommé ainsi par l'historien Pierre-Georges Roy dans un article publié en 1944, ferait bientôt l'objet d'un projet de mise en valeur et de commémoration. De récentes recherches ont mis en lumière à la fois la richesse historique insoupçonnée du site et l'importante contribution des Augustines de l'Hôpital Général de

Québec à la conservation du patrimoine.

Ce lieu serait en fait le premier et le seul cimetière de guerre en sol canadien. Y ont été inhumés plus de mille officiers et soldats de France et de Nouvelle-France, de même que de nombreux soldats anglais ayant combattu durant la guerre de Sept Ans. Les Augustines ont minutieusement conservé dans un registre les noms des militaires français qui ont succombé à leurs blessures durant leur séjour à l'hôpital. Elles assurent l'entretien et la conservation de ce cimetière depuis maintenant 240 ans.

Le projet de mise en valeur prévoit l'installation d'un élé-

ment commémoratif et le réaménagement du site, qui deviendrait accessible au public. Le CMSQ appuie d'autant cette initiative qu'elle permettra à tous les visiteurs de se familiariser avec une importante page d'histoire. Le projet constitue également l'occasion de présenter un témoignage collectif de gratitude envers le travail de conservation du patrimoine que les Augustines ont effectué pour le bénéfice des générations futures.

Différentes instances étudient présentement la mise en œuvre du projet. Le CMSQ souhaite qu'il devienne rapidement réalité.

Derniers développements à Hull

On se souviendra qu'un bâtiment industriel, datant de la fin du XIX^e siècle et propriété de la compagnie E.B. Eddy, à Hull, est menacé depuis un certain temps de démolition (voir *Continuité* n° 78, page 61 « *Le sacrifice de l'architecture industrielle* »). À la suite des pressions exercées par la Société d'histoire de l'Outaouais et par plusieurs organismes du milieu, la ministre de la Culture, M^{me} Agnès Maltais, a émis un avis d'intention de classement le 23 décembre dernier. La Commission des biens culturels étudiera donc ce dossier dans l'année.

Projet résidentiel sur le mont Royal



Récemment, la Ville de Montréal étudiait une demande de changement de zonage sur le flanc sud du mont Royal. Cette demande découle de l'élaboration d'un projet de développement résidentiel à l'emplacement de l'ancienne ferme des Sulpiciens, située dans le site du patrimoine du mont Royal. En ce lieu, un des rares espaces verts à subsister au centre-ville de Montréal, se trouve l'ancien bâtiment des Messieurs de Saint-Sulpice, dont l'histoire est intimement liée à celle de Montréal. La partie la plus ancienne du bâtiment de pierre grise date de 1803, et son architecture s'inspire de celle qui avait cours au Régime français. Dans les années 1940, les Sulpiciens ont vendu une partie de leurs terres à l'armée canadienne qui a occupé le site jusqu'à l'année dernière. Convaincu de la nécessité de protéger au mieux l'intégrité de la montagne et, par le fait même, les rares espaces verts du centre-ville, le CMSQ a fait part de ses réserves sur ce projet à la Ville. Même s'il est prévu que le bâtiment ancien serait recy-

Sur l'ancienne ferme des Sulpiciens, dite la « ferme sous les noyers », se trouve un bâtiment dont la partie la plus ancienne date de 1803.

Photo : CUM

clé en condominiums, la densité de l'habitation sur le site ferait que le bâtiment ancien et son environnement ne seraient plus lisibles. Par ailleurs, le Conseil a profité de l'occasion pour souligner à la Ville l'incohérence de la procédure de consultation établie. On demande aux citoyens leurs commentaires sans leur fournir l'information nécessaire pour qu'ils se fassent une opinion éclairée. Le CMSQ suit de près ce dossier dont les enjeux vont au-delà de la conservation d'un bâtiment ancien. NDLR : Au moment de mettre sous presse, on apprenait que, malgré les protestations des citoyens et des groupes de pression, la Ville de Montréal allait de l'avant et autorisait le développement du projet résidentiel sur le mont Royal.

Que deviendra le monastère de Châteauguay ?

Il arrive souvent que l'environnement des bâtiments anciens présente un intérêt tout aussi important que le bâti lui-même. C'est le cas de l'ancien monastère des Franciscains à Châteauguay, près de Montréal. Outre le fait que l'extérieur du bâtiment, construit au cours des années 1930, conserve dans un bon état tous ses éléments d'origine (magnifiques galeries en bois, fenestration, etc.), l'écrin vert où il se niche rehausse incontestablement la valeur patrimoniale du site. Les variétés d'arbres rares pour

l'époque, telles que des catalpas et des mélèzes européens, sont disposées sobrement, de façon propice au recueillement et à la paix. La valeur de l'ensemble a incité le CMSQ à manifester ses inquiétudes au ministère de la Santé et des Services sociaux à la suite de l'annonce d'un projet de recyclage du bâtiment. Le CMSQ a fait valoir l'importance de conserver l'intégrité du bâtiment et du site le mieux possible. À suivre...

Précision

Des extraits de l'article « Les concours d'architecture en milieu patrimonial protégé. Et le gagnant est ? » (*voir Continuité n° 79, page 63*) ont été repris d'un document inédit de la Commission des biens culturels du Québec sans qu'il y soit fait référence. Quoique les positions exprimées correspondaient en tous points à celles du CMSQ, le fait de ne pas identifier ce qui provenait de la CBC est une omission bien involontaire. Nous nous en excusons.

Comité Avis et prises de position du Conseil des monuments et sites du Québec

MEMBRES OUEST DU QUÉBEC

Jean Belisle, historien de l'art; Denise Caron, historienne; Claudine Déom, historienne de l'architecture; Nathalie Sénécal, historienne de l'art; Yves Bellefleur, citoyen; Hélène Léveillé, spécialiste en conservation de l'architecture.

MEMBRES EST DU QUÉBEC

Daniel Arsenaault, archéologue; Clermont Bourget, urbaniste; Jocelyne Cloutier, citoyenne; Bernard S. Gagné, architecte; France Gagnon Pratte, historienne de l'architecture; Pierre Larochelle, professeur en architecture;

Michel Lessard, historien; Louis Gagnon, historien de l'art.

POUR INFORMATION :

Claudine Déom, agente de liaison Comité APP, région de l'Ouest du Québec.
Tél. : (514) 270-8645
Télec. : (515) 270-8355
Anne Vallières, agente de liaison Comité APP, région de l'Est du Québec: 82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G6.
Tél. : (418) 647-4347 ou 1 800 494-4347
Télec. : (418) 647-6483
cmsq@megaquebec.com